

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION FÉMININES

Réunion du mardi 30 novembre 2021

Présidence : M^{me} Meriem Ferhat

Présents : M^{me} Carole Soriano - MM. Jean Brzozowski - Jacques Olivier

Absents : M^{mes} Marie-Claude Espinosa - Magali Beigbeder - Sabine Leseur - M. Sébastien Michel

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

FÉMININES SENIORS A 8

⊗ Poule C

VALRAS SERIGNAN FCO 1/CAZOULS MAR MAU 1

Du 28 novembre 2021

Est reportée au 19 décembre 2021

(Arrêté municipal)

FÉMININES U18

⊗ Poule B

VALRAS SERIGNAN FCO 1/THONGUE ET LIBRON FC 1

Du 27 novembre 2021

Est reportée au 4 décembre 2021

(Arrêté municipal)

CORNEILHAN LIGNAN /FABREGUES AS 1

Du 27 novembre 2021

Est reportée au 5 décembre 2021

(Arrêté municipal)

ABSENCE DE NUMERO DE LICENCE

Vu les feuilles de matchs,

Conformément aux dispositions de l'Article 10 a) du Règlement des Compétitions Officielles, la Commission applique aux clubs ci-après une amende de 5 € pour absence de numéro de licence lors des rencontres suivantes :

ENT CORNEILHAN LIGNAN 1

54090.1 - Féminine U15 (A) du 21/11/21

Amende : 5 € (arbitre assistant)

PIGNAN AS 1

54090.1 - Féminine U15 (A) du 21/11/21

Amende : 10 € (arbitre assistant + banc)

ENT CORNEILHAN LIGNAN 1

54802.1 – Féminine U18 (A) du 21/11/21
Amende : 10 € (arbitre assistant + banc)

VALRAS SERIGNAN 1

54802.1 – Féminine U18 (A) du 21/11/21
Amende : 5 € (arbitre assistant)

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES – RAPPEL

LUNEL GC 1

52525.1 – Féminine U15 (B) du 28/11/21

Si la FEUILLE DE MATCH, ou à défaut sa COPIE, adressée par le club « RECEVANT », n'est pas parvenue à la Commission pour sa réunion du mardi 14 décembre 2021, il sera fait application de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le mardi 7 décembre 2021 à 17h30

La Présidente,
Meriem Ferhat

Le Secrétaire,
Carole Soriano